

MAIRIE DE CANEJAN

MAIRIE DE CANEJAN

CMJ

CMJ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 19 janvier 2008

Le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie le samedi 19 janvier 2008 à 10h00, sous la présidence de Rémy CAMBLOR, en présence de Laurent PROUILHAC, Adjoint Délégué à la Vie Scolaire, de Jean-Louis GRENOUILLEAU et de Dominique PION.

| | |
|----------------------------------|---|
| <u>Etaient présents :</u> | BASIER Mathis BEAGUE Louis BLANC Roxane BRUNEL Mathilde CAMBLOR Benjamin CAMBLOR Rémy COTELO Ronan GUERIN Camille GUERIN Claire HANRAS Mario HOUBIB Joachim MICHOT Maud PARIENTE Alizée PETIT Annika PETITPIED Titouan PION Mathilde PROUILHAC Léa REVEILLAS Léa REVEILLAS Margot RIOUAL Estelle ZACCHELLO Jean-Baptiste |
| <u>Absents :</u> | GRUSON Adrien |
| <u>Absents excusés :</u> | BERGERIE Léo GUEDON Léo-Paul |

Laurent PROUILHAC ouvre la séance et souhaite aux conseillers une bonne année pleine de bonheur et de réussite scolaire plus particulièrement.

Rémy fait l'appel et lit le compte rendu de la dernière réunion. Léo Bergerie, porté dans les absents, est en fait arrivé en retard ce jour là, rectification sera donc apportée.

Il remercie ensuite les conseillers qui ont répondu présents pour s'occuper de la buvette à l'occasion du marché de Noël. Les bénéfices se sont élevés à 80 € reversés au téléthon. Un petit bémol toutefois, M. SAHUC, qui a géré ce stand, a fait part de son mécontentement vis à vis de certains conseillers qui, au lieu de rester avec lui, ont passé leur temps à se promener dans le marché.

Il cède ensuite la parole à Monsieur Bruno GASTEUIL, venu présenter les 2 institutions que le CMJ visitera le 30 janvier.

L'Assemblée Nationale, dénommée palais Bourbon, est non seulement un bâtiment historique, mais également le lieu de travail et de réunion des députés qui fixent les règles de la société française.

Le bâtiment, situé face à la Seine, a été construit entre 1722 et 1728, par la duchesse Louise- Françoise petite fille de Louis XIV, et porte le nom de famille de ce dernier : « Bourbon ».

Sa façade, faite de colonnes et d'un fronton triangulaire, rappelle un temple grec. C'est en 1795, qu'il devient le lieu de réunion d'une Assemblée.

L'édifice renferme une collection de tableaux de grands maîtres ainsi qu'une précieuse bibliothèque. L'actuel fauteuil du Président date de 1799 ; il a été occupé par Louis Bonaparte, le frère de Napoléon 1^{er}.

Plus de 160 000 personnes visitent chaque année l'Assemblée Nationale.

Les députés sont élus pour 5 ans au sein d'une circonscription (partie d'un département). Ils sont au nombre de 577.

La Gironde est divisée en 11 circonscriptions, Canéjan appartenant à la 7^{ème}. Le Député, depuis juin 2007 est Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional d'Aquitaine.

Monsieur GASTEUIL insiste sur le fait que bien qu'il soit élu par sa circonscription, le député **représente l'ensemble de la population et pas uniquement celle de sa circonscription.**

Le travail principal des députés est de voter les lois. Pour préparer les textes de loi, ils se réunissent en 6 principaux groupes de travail appelés commissions :

- Finances,
- Affaires étrangères,
- Défense et Forces armées,
- Affaires culturelles, sociales et familiales,
- Économie, environnement,
- Lois.

Les lois sont votées dans l'**hémicycle**. Dans cette salle, chaque député dispose d'une place numérotée devant laquelle se trouve un boîtier avec trois touches, dont il détient la clé, et qui lui permet d'exprimer son vote de trois façons : OUI, NON, ABSTENTION.

Pour conclure, Monsieur GASTEUIL insiste sur le fait que l'Assemblée Nationale est le **lieu d'expression de la démocratie**.

Le Sénat, est abrité, depuis sa création au Palais du Luxembourg. Sa construction a démarré en 1615 pour s'achever en 1631. C'est Marie de Médicis, veuve d'Henri IV et mère de Louis XIII qui avait demandé la construction de ce palais éloigné de la Seine (à cause des mauvaises odeurs que dégageait à l'époque celle-ci.)

A partir de 1793 et pendant quelques années, ce palais servira de prison.

C'est Napoléon Bonaparte qui décidera en 1804 que ce palais serait le lieu de réunion des sénateurs.

Le Sénat est avec l'Assemblée Nationale, l'une des 2 assemblées de la République. Il vote les lois et le budget du pays.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les grands électeurs (les maires, les délégués des conseils municipaux, les conseillers généraux, les conseillers régionaux et les députés), pour 6 ans et représentent les collectivités locales.

Ils sont actuellement au nombre de 331 et passeront à 343 en septembre 2008 pour adapter l'effectif du Sénat aux changements démographiques. Ainsi, lors des prochaines élections, la Gironde qui compte actuellement 5 sénateurs en aura 1 de plus.

Leur renouvellement se fait actuellement par tiers tous les 3 ans mais dès 2011, il s'effectuera par moitié tous les 3 ans.

Monsieur PROUILHAC se joint aux conseillers pour remercier Monsieur GASTEUIL.

Voyage à Paris : (joint en annexe)

Les conseillers remettront à leurs professeurs du mercredi, le courrier d'excuses qui a été préparé.

Les élèves du collège MAUGUIN devront impérativement compléter, pour le CPE, le papier rose.

Formation aux premiers secours :

5 conseillers n'ont pas pu suivre la formation aux premiers secours. Il leur est proposé de la suivre les 27 et 28 février prochain, au Spot. Dominique prendra contact avec leurs parents pour l'organisation.

Distribution des colis de Noël :

Retours très positifs de cette opération tant des conseillers que des personnes qui ont reçu les colis. A renouveler l'an prochain.

A cette occasion, les personnes rencontrées ont remis aux enfants une "pièce" qu'ils ont décidé d'utiliser pour faire une sortie tous ensemble.

Thé dansant :

Les conseillers souhaitent cette année encore organiser un thé dansant. La date reste à déterminer ainsi que le lieu.

Dates des prochaines réunions : 16 février 2008
17 mai 2008

La séance est levée à 12 heures.

Prochaine séance le 16 février 2008 à 10h00.

Pièce jointes :

- Organisation de la journée parisienne ;
 - Programme et conseils pour les objets de valeur, lourds, les vêtements...
- Livret du candidat au CMJ.